

**INSCRIPTIONS DANS LES
ECOLES MATERNELLES ET ELEMENTAIRES**

DOCUMENTS A FOURNIR

- la fiche d'inscription ci-annexée, dûment complétée et signée (**document 2**)
- le livret de famille (ou tout autre document attestant la filiation de l'enfant)
- le carnet de santé de l'enfant (ou les certificats de vaccinations obligatoires)
- un justificatif de domicile de moins de trois mois (facture EDF/GDF, bail...)
- le certificat de radiation pour les enfants qui étaient scolarisés dans une école extérieure à Sélestat ou en cas de changement d'école en cours de cycle, faisant ressortir le niveau scolaire dans lequel l'enfant est à scolariser
- le formulaire d'engagement des parents en cas de scolarisation souhaitée en site d'enseignement bilingue paritaire français-allemand lors d'une première inscription dans une école de Sélestat dans ce cursus (**document 3**)



pour une scolarisation bilingue
(enseignement en français-allemand)



pour une scolarisation monolingue
(enseignement en français)

Lorsque le dossier sera complet, un certificat d'inscription indiquant l'école où sera affecté votre enfant vous sera envoyé afin que vous puissiez procéder à son admission à l'école.

CADRE RESERVE A L'ADMINISTRATION

N°

école du secteur scolaire : _____ autre _____

demande de dérogation (école souhaitée) : _____

motif : _____

acceptée refusée inscription à l'école : _____

FICHE D'INSCRIPTION DANS LES ECOLES MATERNELLES ET ELEMENTAIRES

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ENFANT

Nom : _____ Prénom : _____

Date de naissance : _____ Sexe : F - M ⁽¹⁾

Ecole fréquentée avant l'inscription en cours : _____

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES PARENTS

Responsable légal père - mère - tuteur ⁽¹⁾ chez lequel réside l'enfant

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____ Tél. dom. _____

Ville _____ Tél. port. _____

Adresse mail ⁽²⁾ _____ @ _____ Tél. empl. _____

Autre parent : père - mère - tuteur ⁽¹⁾

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____ Tél. dom. _____

Ville : _____ Tél. port. _____

Adresse mail ⁽²⁾ _____ @ _____ Tél. empl. _____

Situation familiale : mariés - pacés - union libre - divorcés - séparés - célibataire - veuf(ve) ⁽¹⁾

Autorité parentale :

En cas de séparation, le parent n'ayant pas la garde de l'enfant a-t-il l'autorisation de chercher l'enfant à la sortie de l'école ?

OUI - NON ⁽¹⁾

Si "non" veuillez joindre le jugement fixant les modalités de garde de l'enfant

⁽¹⁾ barrer les mentions inutiles

⁽²⁾ information facultative destinée à l'administration afin de vous fournir des informations relatives à la scolarité de votre enfant

AUTRES ENFANTS A CHARGE de moins de 12 ans ⁽³⁾

Nom	Prénom	Né(e) le	Si scolarisés, précisez l'école et la classe	
			école	classe

⁽³⁾ information facultative destinée à l'administration à des fins prévisionnelles

PERSONNE A CONTACTER EN L'ABSENCE DES PARENTS

Nom _____ Prénom _____

Adresse : N° _____ Rue _____

--	--	--	--	--

 Ville _____ Tél. _____

Informations facultatives à destination de l'école

A _____, le _____

Signature :

CADRE RESERVE A L'ADMINISTRATION

Vaccinations obligatoires pour la scolarisation de l'enfant

Date de présentation du carnet de santé : _____ Vaccination à jour : OUI - NON

Si non conforme - date de la 2ème présentation : _____

INFORMATIONS LEGALES

Les informations recueillies dans ce formulaire d'inscription font l'objet d'un traitement informatique, par la Mairie de Sélestat, pour la gestion de l'inscription de votre enfant dans une école.

Ces données sont collectées dans le cadre d'une obligation légale et sont conservées pendant toute la scolarité de l'enfant en école maternelle et élémentaire.

Les destinataires des données sont le service de l'Education de la Mairie de Sélestat et le Directeur de l'école dans laquelle est inscrit votre enfant. Les données collectées ne sont pas cédées ou vendues à des tiers.

En application de la législation en vigueur vous bénéficiez des droits d'opposition, accès, rectification, effacement, limitation et portabilité que vous pouvez exercer, par courrier à l'attention du Maire de la commune de Sélestat, 9 place d'Armes 67600 Sélestat ou par mail à destination du délégué à la protection des données à l'adresse : dpd@ville-selestat.fr.

Service de l'Éducation

ENGAGEMENT DES PARENTS

POUR L'INSCRIPTION EN SITE BILINGUE DE SELESTAT

(formulaire à remettre lors de l'inscription scolaire)

Je soussigné(e) (*nom - prénom*)

adresse

☎

parent de l'enfant (*nom - prénom*)

né(e) le / /

Motivations :

.....

.....

.....

.....

- inscris mon enfant en site bilingue pour toute sa scolarité**, après avoir pris connaissance des principes de fonctionnement (*consultable sur le site de la Ville de Sélestat sous **www.selestat.fr***).

Fait à Sélestat, le

Signature

Principes de fonctionnement

cursus monolingue

avec enseignement renforcé de la langue allemande

à l'école maternelle

les 24 heures d'enseignement hebdomadaire sont assurées en langue française. Le programme prévoit un éveil à la diversité linguistique

à l'école élémentaire

• **21 heures de disciplines enseignées en langue française :**

- . français
- . mathématiques
- . sciences et technologie
- . histoire-géographie
- . enseignement moral et civique
- . éducation physique et sportive
- . arts plastiques
- . éducation musicale
- . religion ou morale

• **3 heures d'apprentissage de l'allemand :**

- . 2 heures d'enseignement de la langue
- . 1 heure de culture

cursus bilingue

avec enseignement intensif de la langue allemande sous forme paritaire

à l'école maternelle

tous les domaines d'apprentissage se répartissent entre les deux langues

- . mobiliser le langage dans toutes ses dimensions
- . agir, s'exprimer, comprendre à travers l'activité physique
- . agir, s'exprimer, comprendre à travers les activités artistiques
- . construire les premiers outils pour structurer sa pensée
- . explorer le monde

à l'école élémentaire

tous les champs disciplinaires se répartissent entre les deux langues

• **12 heures de disciplines enseignées en langue française :**

- . français
- . mathématiques
- . sciences et technologie
- . histoire-géographie
- . enseignement moral et civique
- . éducation physique et sportive
- . arts plastiques
- . éducation musicale
- . religion ou morale

• **12 heures de disciplines enseignées en langue allemande :**

- . allemand
- . mathématiques
- . sciences et technologie
- . histoire-géographie
- . enseignement moral et civique
- . éducation physique et sportive
- . arts plastiques
- . éducation musicale